Syndicat Mixte des Eaux 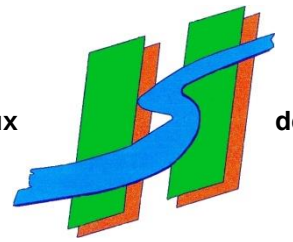 **de la Vallée de l'Hérault**

DEMANDE DE DEVIS POUR CONCESSION D'EAU POTABLE

NOM N° TEL IMPERATIF

PRENOM EMAIL :

ADRESSE du BRANCHEMENT VOTRE ADRESSE ACTUELLE

Eventuellement personne chargée de vos intérêts

Je sollicite un devis estimatif pour la réalisation d'un branchement d'eau potable, sur une parcelle dont je suis propriétaire, cadastrée section numéro ou située à l'adresse suivante dans la Commune de

Je sollicite – Je ne sollicite pas un devis d'eaux usées (rayer la mention inutile).

Avant toute exécution des travaux, je devrais retourner le devis revêtu de la mention bon pour accord et signé.
A la fin des travaux, je règlerai auprès du SMEVH la facture du branchement et de pose du compteur qui sera établie en fonction des quantités réellement exécutées.

Je suis informé(e) que le compteur sera installé et mis en service dès que le branchement aura été exécuté et réglé.
Je devrai conserver ce compteur pendant cinq années minimum à partir de la date de pose et devrai en payer l'abonnement annuel durant la même période.

La niche abri compteur étant placée sur la limite définitive de propriété, je m'engage à indiquer au Syndicat l'implantation exacte. Si un déplacement ultérieur s'avérait nécessaire, j'en règlerais les frais.

L'établissement d'un devis de branchement fera l'objet d'une facture non remboursable d'un montant de 61,80 € TTC.

Fait à le
Signature

A la présente demande, sont obligatoirement joints un plan de situation clair et l'attestation de propriété de la parcelle à desservir.

AVIS du MAIRE de la COMMUNE DATE de l'AVIS

Remarque : Toute demande transmise sans avis favorable du Maire de la Commune d'implantation du branchement ne sera pas instruite.